SOCIETE LAC-EXPO DES FOIRES, CONGRES ET DE LA FORMATION
En Abrégé LAC-EXPO.SA ou SFC.SA / 12, avenue des Etats unis d'Amérique - Belvèdere - Tunis 1002 . / Tél .: 71 781 651–71 783 902 / Fax: 71 890 416
SFC Département Formation
ORGANISATION DES SEMINAIRES DE LA FORMATION ET DES CONGRES
Structure privée de formation - N° d'enregistrement : 08/925/11
E-mail: marketing@sfc-formation.com / Site web: www.sfc-formation.com.tn

THEME DU SEMINAIRE DE FORMATION

LA DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Le 11 et 12 Mars 2009 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Animé par: Mr Nizar BARKIA Diplômé Expert Comptable, titulaire MBA au Canada et Mastère de Management à l'ENIS et Enseignant Universitaire en Fiscalités et Comptabilités

PRIX : 350DT.HT soit 392DT.TTC Par participant

Une riche documentation est distribuée aux participants

I- OBJECTIFS

- Présenter les divergences entre comptabilité et fiscalité en matière de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés
- Permettre aux participants de maîtriser les techniques fiscaux permettant la détermination du résultat en tenant compte des nouveautés fiscales et de la doctrine administrative;
- Exposer aux participants les avantages fiscaux liés à la détermination du bénéfice imposable en tenant compte de la nouvelle législation fiscale 2009;
- Permettre aux participants de maîtriser la détermination du résultat fiscal à travers des applications et des cas pratiques.

PROGRAMME 1ère JOURNEE (le 11/03/2009):

8h00 à 11h

I- Les divergences entre comptabilité & fiscalité :

- Les sources de divergences entre la comptabilité et la fiscalité
- Les règles d'élimination des divergences entre Comptabilité et Fiscalité

II- La détermination du résultat imposable (les réintégrations) :

- Le résultat comptable après modifications comptables
- Les réintégrations (1ère partie)

11h à 11h15mn : Pause café

- La détermination du résultat imposable (les réintégrations et déductions) :

- Les réintégrations (2ème partie)
- Les déductions

13h 30 : débat

14h 00 : Déjeuner

PROGRAMME 2ème JOURNEE (le 12/03/2009):

8h 00 à 11h

I- La détermination du résultat imposable (Etude de cas particuliers) :

- Régime des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing
- Les reports déficitaires et amortissements réputés différés
- Recyclage des provisions déductibles constituées depuis trois ans
- Les avantages fiscaux liés à la détermination du bénéfice imposable

11h à 11h15mn : Pause café

II- La détermination du résultat imposable :

- L'assiette des acomptes provisionnels
- Documents à joindre à l'appui de la déclaration d'impôt

III- Exercices d'application

13h 30 : débat

14h 00 : Déjeuner

Bulletin d'inscription

Séminaire de formation

LA DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Le 11 et 12 Mars 2009 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Société : ……
Forme juridique: ……
Activité:……
Responsable formation: ……
Adresse :……
C P : …… Ville ……
Pays :……
Tél. : …… Fax ……
E-mail : ……

LES PARTICIPANTS

Je confirme la participation de la (des) personne(s) suivante(s) au séminaire de formation.

Nom et Prénom	Fonction	Tel	E-mail

Prix de participation : 350 DT.HT par participant soit 392 DT.TTC.

Montant total: ……DT

MODALITES DE REGLEMENT

☐ **CHEQUE** ☐ **VIREMENT** ☐ **ESPECE**

A l'ordre de la société LAC-EXPO des foires congrès et formation.

12, Avenue des Etats Unis d'Amérique, 3ème étage, Belvédère, Tunis – 1002
RIB N°: 2000202000/11250615/24
BTK AGENCE Av. LIBERTE- TUNIS

Fait à ……. le ……
Lu et approuvé
Cachet de la société
Nom du signataire……

NB: SVP au cas où l'activité de votre entreprise n'est pas concernée par nos envois de mails ou Fax programmés par PC, veuillez transmettre à notre e-mail ou Fax sus indiqué votre souhait de ne plus les recevoir en mentionnant par écrit la dénomination de votre société dans votre réclamation, pour nous permettre d'éliminer votre entreprise de notre répertoire.